

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 15 JANVIER 2015 A 20H00

COMPTE RENDU

Le Conseil municipal a abordé les affaires suivantes :

○ **Travaux de voirie**

Un devis estimatif de 13.579,50 € H.T. concernant les emplois partiels sur diverses routes communales a été retenu. Une consultation sera organisée afin d'obtenir les meilleurs tarifs et faire les travaux avant l'été 2015.

○ **Reforme territoriale**

Dans la perspective de regroupement de plusieurs communautés de communes, la représentation des petites communes est posée. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'étude d'un regroupement des communes voisines de Grésin en une « commune nouvelle ».

○ **Site internet**

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation d'un site internet communal pour un coût global de l'ordre de 4.500 € H.T.

○ **Travaux d'Accessibilité**

Suite au diagnostic réalisé en 2013, un échéancier des travaux doit être entériné par le Conseil Municipal en fonction des priorités établies.

○ **Extension de l'école maternelle**

Le Syndicat Scolaire du Mont Tournier a retenu comme maître d'œuvre le cabinet ADELA. Le projet consiste à créer une salle de classe, un bureau, un préau et des toilettes.

○ **Divers**

-Délibération favorable à l'adhésion de la commune de Saint Pierre de Genebroz à compter du 1^{er} janvier 2016 au Syndicat des Eaux du Thiers ;

-La commune de Grésin accepte d'offrir une coupe pour le Comice Agricole qui aura lieu à Champagneux le dimanche 26 juillet 2015 ;

-le Conseil Municipal donne son accord pour participer à un groupement de commande proposé par le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) afin d'avoir des meilleures tarifications au niveau de l'électricité à compter du 1^{er} Janvier 2016 ;

-Sécurité au niveau du hameau Le Pin : des accès vont être recalibrés pour permettre des sorties sécurisées sur la route départementale n° 916. En parallèle, une demande sera faite au TDL pour limiter la vitesse à 70 Km /H sur cette portion de route ;

-Dénomination des voiries : un plan de la commune sera imprimé en page centrale du prochain bulletin pour préparer une réunion publique le vendredi 06 mars 2015 à 20h00 à la ludothèque ;

-Accord du Conseil Municipal pour l'installation d'un nouvel extincteur dans la deuxième partie de la ludothèque suite à la mise en place de la cloison mobile.